

France-Paris: Architectural, construction, engineering and inspection services**OJ S 31/2021 15/02/2021****Contract notice****Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Banque de France — direction des achats

National registration number: 57210489100013

Postal address: 39 rue Croix des Petits Champs

Town: Paris Cedex 01

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75049

Country: France

Contact person: Cécile Tardivel

E-mail: 1197-ACHATS_IMMO-UT@banque-france.fr

Telephone: +33 142929142

Internet address(es):Main address: www.banque-france.frAddress of the buyer profile: <https://banque-france.achatpublic.com>**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

<https://banque-france.achatpublic.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://banque-france.achatpublic.com>**I.4. Type of the contracting authority**

Body governed by public law

I.5. Main activity

Economic and financial affairs

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Prestations de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération de reconversion en espace commercial et tertiaire de l'ancienne succursale de la Banque de France située boulevard Raspail à Paris

Reference number: 2021 000058

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Prestations de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'opération de reconversion de l'ancienne succursale de la Banque de France en locaux à usage commercial et tertiaire située 48 boulevard Raspail, 75007 Paris.

L'ensemble immobilier, propriété de la Banque de France, comprend des logements et des commerces (ces deux espaces restant en fonctionnement pendant les travaux) et l'ancienne succursale qui doit être reconvertie dans le cadre d'une prise à bail en BEFA par une enseigne de grande distribution de type «flagship».

Le projet de reconversion concerne les travaux dits de «coque» à la charge du propriétaire bailleur pour le changement de destination des quatre niveaux (R-2 à R+2) de l'ancienne succursale en surface commerciale de vente (dont espace type «food court») ainsi que les travaux d'aménagement d'un espace de bureaux (dit «colonne des annulations») (RDC à R+7).

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 600 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR10 Ile-de-France

Main site or place of performance: Les prestations se déroulent principalement dans les locaux de l'acheteur (locaux du siège ou ancienne succursale de Raspail) et dans les locaux du titulaire.

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché a pour objet des missions de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la réalisation des travaux de rénovation de la succursale «Raspail» avec changement de destination pour prise à bail commercial:

Tranche ferme:

- APS reprise de l'Avant-projet sommaire;
- APD Avant-projet définitif;
- AA Autorisations administratives, déclaration préalable/permis de construire intégrant le changement de destination;
- PRO études de Projet travaux désamiantage/déplombage et travaux coque;
- DCE Dossier de consultation des entreprises pour travaux désamiantage/déplombage et pour travaux coque;
- ACT Assistance aux contrats de travaux désamiantage/déplombage et de travaux coque;
- DET Direction de l'exécution des contrats de travaux désamiantage/déplombage et de travaux coque;
- VISA Visa des études d'exécution pour les travaux désamiantage/déplombage et les travaux coque;
- SYN Synthèse des études d'exécutions;

- AOR Assistance lors des opérations de réception;
- GPA Assistance pendant l'année de GPA;
- mission acoustique en phase études et travaux.

Tranche optionnelle 1:

- CSSI Coordination des systèmes de sécurité incendie.

L'équipe de maîtrise d'œuvre doit présenter des références et compétences étendues, susceptibles d'être requises, notamment en:

- architecture du patrimoine;
- économie de la construction;
- étude structure dans le bâti ancien;
- désamiantage et déplombage;
- interventions dans un périmètre de protection patrimoniale;
- installation primaire de fluides (chaud et froid urbain, CFO et CFA, CVCD);
- protection incendie vis-à-vis des tiers;
- acoustique (en études et en chantier, notamment dans le cadre de la réduction des nuisances vis-à-vis des tiers);
- références dans des projets de «coque» pour des locaux commerciaux d'entreprises de grande distribution et/ou avec zone de restauration;
- dispositions réglementaires et techniques pour la protection au risque Incendie des locaux ERP, et notamment vis-à-vis des tiers.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 600 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 43

This contract is subject to renewal: no

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 4 Objective criteria for choosing the limited number of candidates:

Il est envisagé de retenir quatre candidats. Si le nombre d'entreprises, dont la candidature est recevable au regard des exigences posées en III.1), est supérieur à quatre, les entreprises seront sélectionnées en fonction de leur capacité technique appréciée sur la base des documents visés au point III.1.3) et par application de la pondération suivante:

1) appréciation des références: 70 % références de moins de cinq ans et de nature équivalente à l'objet du marché;

2) appréciation des certificats de qualification professionnelle: 30 %.

En cas d'égalité de note, les candidatures classées au même dernier rang seront toutes retenues.

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Tranche optionnelle 1: CSSI Coordination des systèmes de sécurité incendie.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

La loi no 77-2 modifiée du 3.1.1977 sur l'architecture, et ses décrets d'application, prévoient l'obligation de recourir aux services d'un architecte sans préjudice du recours à d'autres personnes participant à la conception.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Les documents ou renseignements suivants doivent être fournis par le candidat et le cas échéant par chaque membre du groupement, ainsi que chaque sous-traitant déclaré:

- le chiffre d'affaires global du candidat réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles;
- les bilans ou extraits de bilans du candidat pour chacune des trois dernières années disponibles;
- l'attestation d'assurance couvrant les risques professionnels.

Minimum level(s) of standards possibly required:

- le chiffre d'affaires global le plus élevé sur les trois derniers exercices disponibles ne doit pas être inférieur à 1 200 000 EUR.

Il est précisé qu'en cas de groupement, le chiffre d'affaires retenu pour la comparaison avec le niveau minimal requis sera la somme des chiffres d'affaires des membres du groupement; et

- le résultat net ne doit pas être inférieur à 0 sur au moins un des trois derniers exercices; et
- le ratio capitaux propres/capital social ne doit pas être inférieur à 0,5 sur au moins un des trois derniers exercices (cette condition n'étant pas éliminatoire pour une entreprise bénéficiant d'un plan de continuation).

Il est précisé qu'en cas de groupement, ces deux derniers critères devront être respectés par le seul mandataire du groupement.

Toutes les candidatures qui ne présenteront pas le niveau minimal de capacité économique et financière requis seront éliminées.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Les documents suivants doivent être fournis par le candidat et le cas échéant par chaque membre du groupement, ainsi que chaque sous-traitant déclaré:

- une liste des principales missions de maîtrise d'œuvre (dix maximum par candidat) réalisées par le candidat au cours des cinq dernières années présentant un lien avec le marché (cf. article II.2.4) du présent avis de marché). Ces références doivent être en lien avec les missions envisagées;

- les certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants. Il est précisé que la preuve de la capacité de l'entreprise peut être apportée par tout moyen.

Minimum level(s) of standards possibly required:

En cas de groupement momentané d'entreprises, un architecte, ou une société d'architecture, tels que décrits dans la loi no 77-2 modifiée du 3.1.1977 sur l'architecture, et ses décrets d'application, devra être mandataire de ce groupement.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Loi no 77-2 modifiée du 3.1.1977 sur l'architecture, et ses décrets d'application.

III.2.2. Contract performance conditions

Les candidats peuvent se présenter seuls ou en groupement momentané d'entreprises. Le groupement peut être conjoint ou solidaire. S'il est conjoint, le mandataire du groupement doit être solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la Banque de France.

Les candidats ne peuvent ni cumuler la qualité de candidat individuel et la qualité de membre d'un groupement, ni être mandataire de plusieurs groupements, ni être mandataire d'un groupement et cotraitant dans un autre groupement. De plus, un cotraitant ne peut pas se présenter en tant que membre de plusieurs groupements.

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Competitive procedure with negotiation

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.5. Information about negotiation

The contracting authority reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without conducting negotiations

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 15/03/2021 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4.

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 4 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le candidat fournit à l'appui de sa candidature, outre les documents exigés au III.1.1) à III.1.3) du présent avis:

I) une attestation sur l'honneur dûment datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 et suivants du code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant les travailleurs handicapés;

II) les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à engager les candidats, et du mandataire en cas de groupement d'entreprises;

III) la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ou sauvegarde. Ces renseignements peuvent être présentés dans un DC1 et un DC2 disponibles à l'adresse suivante:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

Pour la fourniture des documents ou renseignements demandés ci-dessus, le candidat peut valablement produire les pièces ou informations équivalentes dans l'état dans lequel il est établi. Conformément à l'article R. 2143-16 du code de la commande publique, le soumissionnaire doit remettre une traduction en français des documents rédigés dans une autre langue;

IV) un engagement de confidentialité téléchargeable sur la plate-forme de dématérialisation des marchés de la Banque de France à l'adresse suivante: <https://banque-france.achatpublic.com> — Cet engagement sera fourni, le cas échéant, pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant présenté dans le dossier de candidature. L'accomplissement de cette formalité est un préalable au retrait du dossier de consultation.

Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques (groupement, sous-traitance), il fournit l'ensemble des documents exigés pour chaque opérateur et justifie qu'il disposera de ces capacités pour l'exécution du marché.

Les candidats souhaitant déposer un dossier de candidature suivent la procédure figurant dans le document intitulé «Modalités de dépôt des candidatures et des offres» téléchargeable sur le profil acheteur de la Banque de France: <https://banque-france.achatpublic.com>

Conformément à l'article R. 2144-5 du code de la commande publique, les candidats retenus pour déposer une offre seront invités à produire les certificats fiscaux et sociaux visés aux articles 1er et 2 de l'arrêté du 22.3.2019, fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution de marchés publics et de contrats de concession. Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 et D. 8254-2 (ou, le cas échéant D. 8222-7, D. 8254-3 et R. 1263-12 du code du travail) relatives au travail dissimulé devront également être produites.

Attention: lors du téléchargement du dossier de consultation sur le profil acheteur de la Banque de France, ils ne sont pas obligés de s'identifier. Mais s'ils ne procèdent pas à cette formalité, ils ne sont pas avertis par le profil acheteur de la Banque de France des éventuelles

modifications opérés dans le cadre de l'appel d'offres, et ils ne reçoivent pas les réponses aux questions.

En cas de problèmes techniques ou pour toutes éventuelles questions concernant le profil acheteur de la Banque de France, le service support est joignable aux coordonnées suivantes: Tél. +33 892232120 (0,35 EUR/min).

Courriel: support-entreprises@achatpublic.com

Chaque candidat est tenu de signaler, selon les modalités prévues pour les questions, les anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions qui sont susceptibles de le léser à la lecture des pièces du présent avis. À défaut de les avoir signalées, les candidats sont réputés admettre que ces éventuelles anomalies, erreurs, incohérences, imprécisions ou omissions ne les ont pas lésés dans leur compréhension des exigences et règles de sélection posées par le présent avis au titre des candidatures.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

— référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative, pouvant être exercé jusqu'à la signature du marché;

— référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA, pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA;

— recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

VI.5. Date of dispatch of this notice

10/02/2021